

Expressions

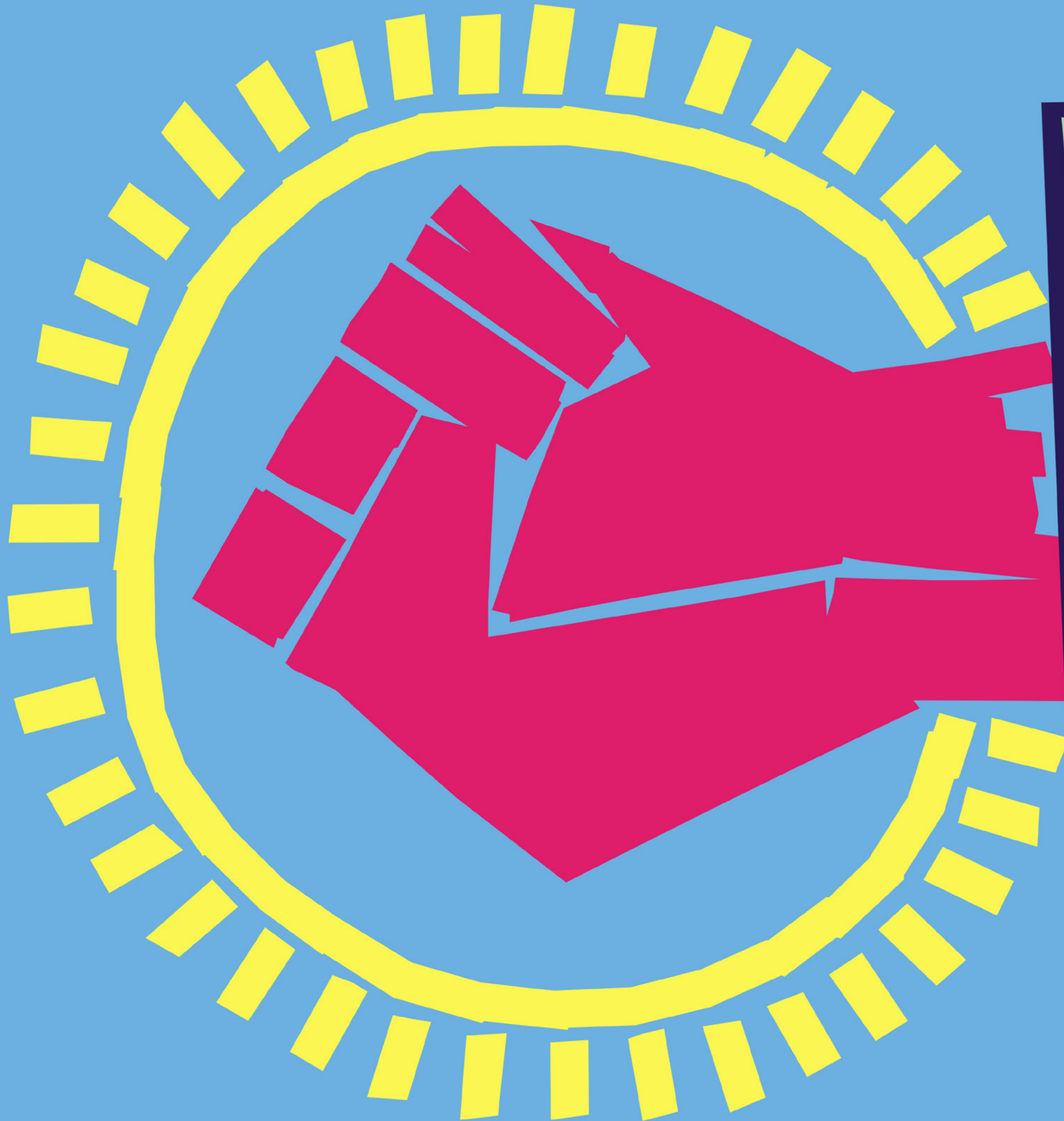
Numéro 91 - juin 2019 - 1 euro

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires

**MARCHES DES FIERTÉS
LESBIENNES, GAYS, BI·ES, TRANS.
2019**

**SOYONS
FIÈRES!**



EN TOUT

LE

POUR LE

Union
syndicale
Solidaires

expressions **Solidaires**

Cette page propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

Seules, nos luttes.

Il fait bien sombre en France. Mais il n'y a rien d'étonnant à cela : les politiques menées depuis longtemps restent si semblables, quand les virages sociaux, écologiques et égalitaires, demeurent encore méprisés. Le constater n'est pas s'y résoudre. Et le score de l'extrême droite française aux élections européennes nous y oblige. Comme la « couleur » d'un parlement européen, toujours si libéral et faisant de plus en plus face à des populismes et nationalismes dangereux pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent une Europe ouverte, sociale, antiraciste, féministe et écologique.

Au sortir des élections européennes, on ne peut être surpris des résultats au vu du manque de réponses concrètes tout au long de la « campagne », eu égard aux enjeux auxquels nous sommes confrontés. Les débats n'auront en aucun cas expliqué les incidences des Traités libéraux sur la vie des travailleurs et travailleuses et de leur emploi, des directives en matière agricoles et de leurs implications sur notre santé, du dumping social et fiscal qui réduit les droits au travail et les possibilités de répartir les richesses entre les populations, de la sacro-sainte croissance économique vendue comme seule perspective de bien être, de

l'intérêt des déficits publics et donc de la dette des Etats. Et encore de la capacité de l'Europe à accueillir celles et ceux qui fuient la misère, la guerre ou la répression pour ce qu'ils/elles sont, ou d'assurer des socles de droits fondamentaux pour les femmes ou les LGBT+ dans toute l'Europe... **Ainsi notre engagement internationaliste doit se poursuivre, résolument, en continuant notamment à construire à cette échelle notre Réseau syndical de solidarité et de luttes. Face à la montée des populismes et des nationalismes, c'est notre choix.**

Les derniers mois, notamment avec la mobilisation des Gilets Jaunes et les « réponses » données à cette colère, ont montré à quel point le capitalisme et ses défenseurs ne supportent pas la contestation. La « force publique » est armée. Et elle tire. Malgré les alertes, même de l'ONU contre l'usage excessif des armes dites « non létales » par la France. Pratique et usage insupportables jusque-là réservés aux quartiers populaires. Quant à la succession de lois répressives (et la limitation des droits à manifester sous de faux prétextes), elle fait écho aux droits collectifs attaqués dans les entreprises ou les administrations.

Notre rôle de syndicalistes engagé-es sur les terrains professionnels et interprofessionnels est encore plus important dans cette période. C'est le sens de notre participation aux mobilisations pour le climat et aux réflexions nécessaires pour l'avenir de la planète en termes d'industrie ou de consommation par exemple. Comme de nos actions, sur le terrain au plus près des travailleuses et travailleurs ou sur celui du juridique contre ce qui nous tue au travail ou met en péril notre santé et notre avenir. Ou encore de nos exigences d'égalité par la présence dans tous les territoires de services publics accessibles, de systèmes de protection sociale et de retraite améliorés...

Il nous faut donc trouver les moyens de convaincre nos collègues, en les invitant à interroger leurs conditions de travail et de vie, les lignes à bouger pour une société plus juste, plus vivable. **En refusant les solutions faciles qui visent à s'enfermer : dans l'exclusion, dans le repli sur soi, dans la stigmatisation des « autres ». Nos engagements sont nombreux, ils sont quotidiens, nécessaires, indispensables. Nos luttes aussi.**

Le procès France Télécom, un enjeu de santé au travail

"Je fais des gaffes, tout le temps. C'est une erreur."

L'Union syndicale Solidaires a décidé, fin 2018, de se porter partie civile dans le cadre du procès en correctionnel contre Orange et la direction de l'époque « Lombard » qui se déroule à Paris du 6 mai au 12 juillet 2019, suite à de nombreux suicides.

Toutes les fédérations syndicales d'Orange se sont constituées parties civiles après la plainte de SUD PTT qui avait initié la procédure il y a plus de 9 ans.

Pour Solidaires ce procès est une occasion de continuer de rendre visible et de médiatiser les méthodes de management de France Télécom pendant la période 2007-2010 et de faire le lien avec ce qui se passe aujourd'hui dans de très nombreux autres secteurs.

Il est important au moment de ce procès historique de pouvoir reprendre le fil de ce qui s'est passé alors et des actions entreprises. Comme souvent le passé éclaire le présent et l'avenir.

Les raisons particulières d'une crise à Orange

Dans les années 1990, France Télécom reste le dernier bastion des services publics des télécoms en Europe. On peut remonter à la grande grève des PTT de 1974, pour voir les différents gouvernements multiplier les tentatives de privatisation des services publics de la poste et des télécoms.

Les appétits des multinationales auront finalement raison des résistances de ces « services publics à la française », et le statut de France Télécom ne cessera de se dégrader depuis la « sociétéisation » de 1995, l'ouverture du capital en 1996, jusqu'à la société anonyme de 2003 avec une minorité d'actionariat public.

Michel Bon, le nouveau PDG se donnera pour tâche de transformer cette vitrine du colbertisme français en une multinationale qui devra jouer dans la cour de la finance internationale.

Trois axes sont mis en avant :

- **réduire rapidement les fonctionnaires rétifs au changement avec 40 000 départs en « congés de fin de carrière » de 1996 à 2006 et avec les premiers recrutements de salarié-es de droit privé ;**

- **multiplier les restructurations et les changements de métier pour transformer une entreprise de techniciens en une entreprise commerciale ;**

- **engager des opérations boursières de rachat à l'international pour acquérir une taille mondiale.**

Cette gestion a tellement été catastrophique que l'entreprise deviendra l'entreprise la plus endettée au monde (!) avec 70 milliards d'€ de dette, un personnel déboussolé et une entreprise en perte de confiance. Après le renvoi de Michel Bon condamné pour sa mauvaise gestion, une nouvelle équipe se met en place en 2002 autour de Thierry Breton, pour résorber la dette et relancer l'entreprise, essentiellement sur le dos des salarié-es.

Thierry Breton ayant été appelé au ministère de l'économie du gouvernement Raffarin (2005), c'est Didier Lombard, un membre de son équipe issu du sérail de France Télécom, qui reprend les basses besognes...

Dès lors, les éléments sont en place pour que la tragédie atteigne son paroxysme parmi le personnel : sentiment d'abandon et de trahison des salarié-es par les pouvoirs publics, perte de sens du travail dans une entreprise aux objectifs désormais rívés sur la bourse, perte des collectifs de travail, insécurité permanente des salarié-es soumis à des objectifs souvent absurdes et inatteignables, démantèlement des filières techniques au profit des filières commerciales : « time to move » !

La spirale des suicides

Dès 2004, la sénatrice PC Mme Marie-Claude Beaudou attire l'attention du ministre de l'économie, sur la pratique de la gestion du personnel mise en œuvre par les directions de France Télécom. Elle lui indique que des milliers de témoignages recueillis par les syndicats ou sur le site internet qu'elle avait mis en place, font état d'un développement important de la souffrance au travail à France Télécom, notamment d'une forte augmentation du stress. Elle lui signale aussi la croissance rapide, dramatique, traumatisante pour les collègues, pour l'instant constatée de façon empirique, de cas de suicides concernant des personnels de France Télécom.

Dès le début des années 2000, l'analyse de phénomènes dépressifs a été faite par les syndicats, mais il faut attendre la constitution de l'Observatoire du Stress et des Mobilités Forcées en juin 2007 pour que deux fédérations syndicales (Sud PTT et la CFE CGC) s'attellent à faire des enquêtes, des formations d'élus CHSCT sur le management « par le stress »,

puis à faire un recensement le plus précis possible des tentatives de suicides ou des suicides qui secouent l'entreprise.

Cette comptabilisation, qui sera dénoncée par la direction comme une « comptabilisation macabre », débute en 2008. Pourtant, si la médiatisation s'est déchaînée en juillet 2009 autour de ce décompte, les alertes des syndicats, des médecins et des assistantes sociales avaient déjà mis en exergue l'explosion des signalements de stress liés au travail, aux restructurations, aux mobilités forcées, au management violent qui sévissait à ce moment. *L'objectif de la direction était bien de pousser les salarié-es, pour la plupart fonctionnaires, hors de l'entreprise « par la porte ou par la fenêtre » et son « aveuglement », son « déni de la souffrance au travail » n'étaient finalement qu'une façade qui cachait son cynisme calculé et son mépris arrogant.*

Après les mobilisations syndicales, la médiatisation nationale, le ministre du travail Xavier Darcos intervient en octobre 2009 pour exiger de la direction qu'elle suspende les restructurations en cours et ouvre des négociations... avant la fin de l'année.

En mars 2010, la fédération SUD PTT se porte partie civile dans une plainte au pénal contre France Télécom et sa direction de l'époque, Didier Lombard, Olivier Barberot et Louis-Pierre Wenes. Il est clair que la mise en place du plan NEXT pour supprimer 22 000 emplois entre 2006 et 2008, a déchaîné un système méthodique et national de harcèlement qui s'est appuyé sur un management violent et systématique.

Le procès

L'ensemble des fédérations syndicales de France Télécom / Orange se sont retrouvées dans un dépôt de plainte contre France Télécom et sa direction de l'époque, même si elles avaient des avis très divergents pendant la crise des suicides. C'est aussi le résultat de la volonté syndicale de Sud PTT d'inscrire ce combat juridique dans une dynamique unitaire car les enjeux à venir sont importants. C'est aussi pour ces raisons que Solidaires s'est portée partie civile.

Du verdict dépendront sans aucun doute les futures conditions de lutte syndicales dans les entreprises qui sont exposées massivement à ce genre de pratiques managériales criminelles. Nous sommes encore loin d'un cadre législatif satisfaisant pour traiter la délinquance patronale sur ces questions mais ce procès est d'ors et déjà un pas important.

Une campagne interprofessionnelle

La commission conditions de travail de Solidaires a travaillé depuis la fin de l'année 2018 pour construire la campagne interprofessionnelle autour du procès France télécom. Elle a mis à disposition des équipes sur la petite Boite à Outils un nouveau chantier avec :

- un documentaire de 45 min intitulé « Suicides à France Télécom : le procès » qui permet de recontextualiser ce qui s'est passé il y a dix ans dans cette entreprise et de souligner l'importance de l'action syndicale de Sud PTT pour permettre aujourd'hui ce procès en interrogeant un certain nombre d'actrices et d'acteurs de l'époque. Il peut servir pour organiser des diffusions publiques et des débats.

- un bulletin « et voilà » spécifique titré « Le travail tue » sur la question des suicides mais aussi des accidents mortels au travail qui a été publié et imprimé début avril et qui doit être un des outils de cette campagne. Il permettra aussi de redonner les éléments importants des enjeux du procès Lombard avec un article détaillé de Sud PTT. Il peut être commandé à etvoilaetravail@solidaires.org.

- depuis le début du procès, de nombreuses personnalités, scientifiques, écrivains, artistes... écrivent des compte-rendus, dessinent, répondent à des interviews jour après jour, pour narrer collectivement l'histoire de procès selon leur point de vue... Leurs contributions sont publiées au jour le jour sur la petite Boite A Outils et reprises en grande partie sur le journal en ligne Basta. Plusieurs débats et directs sont aussi prévus avec Radio Parleur. Ont participé ou vont le faire Marie-Anne Dujarier, Thomas Coutrot, Xavier Mathieu, Marie Pascual, Stéphane Brizé, Selma Reggui, Arno Bertina, Annick Coupé, Serge Quadruppani, Calire Robert, Urb'S, etc. Nous aurons plus de quarante intervenant-es sur les quarante jours d'audiences de ce procès historique. Nous en ferons sans doute ensuite une publication.



Rendre visible les suicides au travail

Solidaires lutte depuis toujours pour rendre visible les atteintes à la santé des travailleuses et travailleurs. Partout les directions d'entreprises cherchent, au contraire, à les rendre invisibles, c'est le cas notamment des suicides liés au travail. C'est le cas à la SNCF, à l'inspection du travail, à l'APHP, à La Poste, à l'Office Nationale des Forêts, dans de trop nombreuses entreprises, petites et grandes, qui parfois ne disposent d'aucune équipe syndicale.

Il y a dix ans, nos camarades de Sud PTT, face à la situation délétère à laquelle ils et elles étaient confrontés à France Télécom/Orange, alors en plein plan de restructurations, ont mis en place l'observatoire des suicides et des mobilités forcées. C'est grâce à lui que les nombreuses tentatives de suicides, les dépressions et les suicides ont pu être rendus visibles et médiatisés. Ne pouvant plus nier cette réalité, la direction d'alors et les ministres de tutelle durent agir : enquêtes de l'inspection du travail, expertise, questionnaire, tout cela mis bout à bout a permis que des plaintes soient déposées et qu'enfin, en mai 2019, un procès puisse avoir lieu !

Pour Solidaires, face à une situation qui continue à être gravissime et s'est étendue à de nombreux secteurs, nous avons décidé à notre tour de recenser et de rendre public sur une carte les suicides et tentatives de suicides liés au travail. Sans grande publicité cette carte s'est déjà considérablement remplie et commence à permettre de rendre visible cette réalité. Nous devons aller plus loin et nous allons continuer à procéder à cette mise en visibilité avec vous ! Nous invitons les salarié-es, les équipes syndicales et les militant-es qui ont connaissance d'un suicide lié au travail à nous en informer en remplissant le court formulaire en ligne sur notre site des conditions de travail, la-petite-boite-a-outils.org.

Il suffit de nous communiquer les informations sur le lieu et la date, avec un lien, une source l'ayant rendu public (communiqué ou tract syndical, articles de presse, etc.) et nous les mettrons en ligne sur la carte : <http://la-petite-boite-a-outils.org/chantiers/carte-suicides/>.

Nous avons aussi sur la petite Boite A Outils des outils à disposition des équipes syndicales, des salarié-es et des militant-es confrontés à ces situations. Une fiche qui indique quelques pistes pour agir lorsqu'un-e collègue se suicide ou tente de se suicider : <https://www.solidaires.org/Fiche-no-8-Agir-syndicalement-lorsqu-un-e-colligue-se-suicide-ou-tente-dese-ou-quand-des-colligues-peitent-les-plombs> ; <https://www.solidaires.org/Fiche-no-1-Pressions-au-travail-quand-des-colligues-peitent-les-plombs> et une fiche sur le harcèlement moral : <https://www.solidaires.org/La-fiche-le-harcelement-moral-individuel> ou comment réaliser un arbre des causes.

Il est indispensable aujourd'hui de rendre visible les suicides liés au travail, il est temps pour nous toutes et tous d'agir pour ne plus perdre sa vie à la gagner.



Mondialisation, multinationales et nouveau management dans les entreprises.

La mondialisation est devenue la norme des grandes entreprises, surtout dans les « nouvelles technologies » comme les télécoms qui deviennent le terrain de jeu des puissances financières.

La recherche effrénée de dividendes devient la règle de gestion des entreprises avec des variables d'ajustement comme les licenciements boursiers si nécessaires, l'externalisation massives des emplois opérationnels, une politique drastique de « réduction des coûts » pour dégager du « cash flow » à destination des dividendes... France Télécom Orange n'y fera pas exception et maintiendra un taux exceptionnel de dividendes, au mépris du désendettement, des investissements et de la juste rétribution salariale !

A cette gestion financière s'ajoutent des méthodes de management venues d'outre atlantique qui s'appliquent de façon très autoritaire et arbitraire : le monde de l'entreprise peut se repeindre en Orange, mais il y a désormais les « forts » et les « faibles » et les dieux des objectifs individuels sauront reconnaître ceux qui parmi les salarié-es méritent leur reconnaissance. On nous parle maintenant de « bienveillance », de lutte contre le « dolorisme », alors que les conditions de travail de salarié-es livrés à eux-même ne cessent de se détériorer... La casse systématique des amortisseurs ou médiateurs sociaux (filiales RH, réseaux de médecins, d'assistants sociaux, protections et solidarités syndicales...) a été théorisée à France Télécom/Orange pour dégager l'entreprise de toutes ses responsabilités sociales.





Délégation Solidaires en Palestine

Un soutien indispensable au peuple palestinien

Une délégation de 4 camarades de la commission internationale s'est rendue en Palestine en avril 2019, accompagnée de 2 vidéastes de Canal Marche. Un documentaire sur le travail international de Solidaires est en cours de montage et pourra servir lors de formations ou de soirées/débats ainsi qu'une nouvelle édition de la revue internationale sur la Palestine.

L'objectif de ce séjour était de réaffirmer notre soutien aux palestiniens dans leur combat quotidien face à l'occupant israélien et de rencontrer des organisations syndicales indépendantes pour développer des liens durables. C'était aussi un moment de formation pour les camarades qui se rendaient pour la première fois en Palestine.

Nous nous sommes rendus en Cisjordanie, à Bethléem, dans le camp de réfugiés de 1948 de Dheisheh, puis à Ramallah, où nous avons rencontré des militantes de syndicats indépendants des postes notamment, d'associations et de mouvements de femmes et de chômeuses. Enfin, à Nazareth, la délégation a rencontré l'Arab Workers Union et à Tel Aviv l'association Decolonizer (qui fait un travail de mémoire sur la création d'Israël et la colonisation de la Palestine) ainsi qu'un collectif de jeunes chercheuses Who Profits ? qui enquête sur les entreprises étrangères qui collaborent avec des sociétés israéliennes au service de la colonisation.

La réalité de l'apartheid imposé par le pouvoir israélien

Ce qui frappe les esprits dans les déplacements entre Israël et la Cisjordanie ce sont les murs et les check-points. Les passagers sont filtrés, contrôlés par de très jeunes militaires israéliens. Effet glaçant garanti pour la délégation. C'est le quotidien de tous les travailleurs et travailleuses qui se rendent en Israël pour travailler.

Les témoignages sont unanimes et implacables. La situation d'occupation a empiré au fil des ans : la création incessante de nouvelles colonies en Cisjordanie et la construction continue du

Mur. Lorsque nous étions hébergés dans les locaux de l'association culturelle Laylac au camp de Dheisheh, son animateur nous a montré la réalité des colonies. Celles-ci cernent les villes et villages palestiniens. Le pouvoir israélien a mis en place un système routier de qualité que les palestiniens ne peuvent pas utiliser. Et le Mur entoure les colonies ajoutant un sentiment d'enfermement et d'exclusion. Au-delà de son côté humiliant et ségrégationniste, la construction semble se développer sans règles compréhensibles, serpentant dans les villes (comme à Bethléem), séparant en deux les quartiers. Le Mur est également équipé de miradors où des snipers de l'armée israélienne sont installés. Ils et elles peuvent tirer à vue au moindre doute sur des passantes ou des automobilistes.

Des témoignages bouleversants

Un jeune palestinien du camp de réfugiés de Dheisheh a été amené à travailler en Israël. Pour ce faire, il faut acheter un permis. Il y a un véritable trafic autour des permis et le patronat israélien sait tirer profit de cette situation. Si bien que beaucoup de palestiniens entrent illégalement. Malheureusement, notre interlocuteur s'est fait arrêter, a été emprisonné pendant de long mois durant lesquels il a été torturé, les clavicules brisées pour le dissuader de revenir travailler sur des chantiers en Israël. L'autre témoignage est celui d'une Palestinienne rencontrée dans les locaux de l'Arab Workers Union à Nazareth. Elle nous a décrit son quotidien : être en Israël une femme, palestinienne, musulmane et syndicaliste est un combat permanent. Elle est infirmière et dès l'université, il lui a été demandé d'abandonner les signes de son identité. Elle est considérée potentiellement comme

une terroriste. Au quotidien, nombre de patientes refusent de se faire soigner par elle. On lui attribue les horaires de travail les plus difficiles, notamment ceux de nuit et les possibilités d'évolution sont quasi nulles et de toute façon...

Continuer notre soutien et développer encore et encore les liens que Solidaires tisse depuis des années

Fort de ces expériences et de ces rencontres, il est important que Solidaires poursuive son activité en Palestine. C'est un enjeu pour notre syndicalisme et c'est nécessaire pour tous les militants et personnes que nous avons côtoyés. Les attentes sont grandes.

Nous pouvons aussi organiser des rencontres en France en invitant des syndicalistes à participer à nos congrès, à intervenir lors de débats... et continuer notre implication dans la campagne Boycott Désinvestissement Sanction en intervenant dans les entreprises qui ont une activité économique avec Israël et se rendent complices de sa politique de colonisation et d'occupation. Le récent retrait d'Alstom après celui de Systra filiale de la SNCF et de la RATP de l'extension du tramway de Jérusalem est une victoire du droit et de la mobilisation de la société civile.

FREE PALESTINE

MINIMUM SYNDICAL

3 questions à :

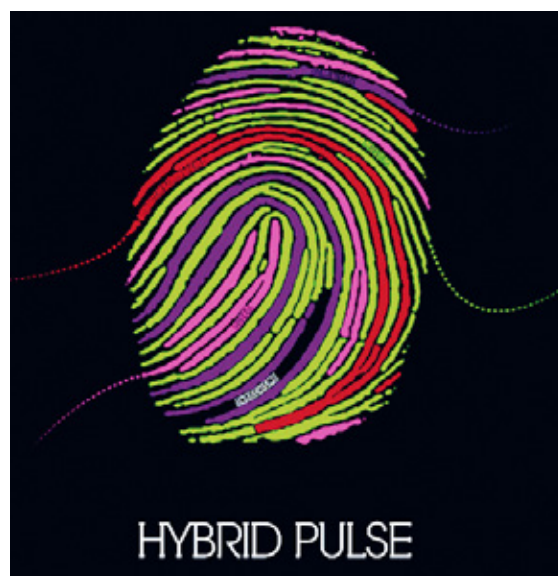
Alexandra Dols
membre d'Hybrid Pulse

L'association Hybrid Pulse a pour but d'accompagner des femmes, dans l'écriture, la production et la réalisation d'œuvres audiovisuelles. Par delà les mots, il s'agit de rompre l'isolement des réalisatrices, de s'encourager, de se relire, de partager les expériences, les expertises, le matériel et les réseaux... **C'est vital de se renforcer pour naviguer dans un milieu du cinéma encore sexiste, raciste et pleins de codes d'entre-soi.**

Pourquoi faire un film sur les LGBT+ au travail ?

Dans « Minimum Syndical » des personnes syndiqué·es à Solidaires - Trans, PD, Gouines, Bi-es, gay, lesbiennes, queer, intersexes (TPGQI+)... - nous parlent des discriminations et violences auxquelles ils font face au travail et des obstacles dans le syndicat pour changer les mentalités.

Ils et elles parlent aussi de leurs stratégies, de leurs ripostes et des victoires de la commission Genres & Sexualités. Ce film m'a été commandé par la commission pour mettre en place des formations en interne et j'ai trouvé cette double approche nécessaire et audacieuse : *parler des discriminations et violences transphobes et homo/lesbophobes, tout en parlant des difficultés en interne au syndicat pour faire bouger les lignes.*



Ces questions sont cruciales car en plus de l'ultra-libéralisme, ces violences impactent nos existences économiques, psychologiques et politiques et le syndicat doit faire partie des réponses.

Comme réalisatrice, quelles étaient tes intentions politiques et cinématographiques ?

Restituer une multitude de réalités sans jugement : autant sur les manières de se nommer (par ex : femme qui aime les femmes, lesbiennes, gouines...) que les stratégies au travail (placard, visibilité selon les contextes, affirmation... bien sûr pour les personnes trans les questions de visibilité se posent différemment), ou encore les outils juridiques.

Il s'agissait aussi de faire un film qui parle à un maximum de TPGQI+ mais aussi aux (futur·es) alli·es. Une difficulté était de restituer dans un 26 mn les enjeux des transidentités, sachant que le « grand public » n'est pas encore très informé.

Le film est drôle - l'humour pour mieux déjouer les rapports de force... - avec un habillage qui claque ! Enfin il s'agissait de faire comprendre que **Solidaires est un syndicat ressource pour des LGBT+ tout en changeant les représentations médiatiques mainstream : les LGBT+ sont aussi des travailleur·es et même des syndicalistes !**

Que tires-tu de cette expérience ?

Il m'a fait avancer politiquement : j'avais une vision distordue (par les médias?) des lgbt+ je pensais qu'être « placard » au travail était le lot d'une petite minorité... et on peut se sentir honteux/se de l'être - or la moitié le sont. Etre « placard » ne veut pas dire non plus de ne pas militer sur ces questions. En tout cas ces chiffres disent beaucoup de la soi-disante acceptation de l'homosexualité en France.

Au niveau des tournages, l'équipe d'Hybrid Pulse était vraiment au top ! *J'étais entourée de techniciennes qui savent et partagent le sens de ces combats... c'est comme ça qu'on a pu mettre à l'aise les interviewé·es, qui ont été très chaleureux et généreux avec nous.*

La commission m'a fait confiance pour produire et réaliser ce film et a montré une vraie reconnaissance de notre travail : et ça en tant que travailleuse, on le sait, ça fait du bien !

Maintenant longue vie au film, à la commission et aux luttes !

infos solidaires



Les utopiques n° 11

Le mouvement des Gilets jaunes percuté le syndicalisme. C'est ce que tente d'analyser ici des militantes et militantes de l'Union syndicale Solidaires, mais aussi de la CGT ou de la FSU. Syndicalistes et Gilets jaunes, ils et elles sont plusieurs à raconter leur expérience, leur appréhension initiale parfois, mais surtout leur enthousiasme pour ces moments et lieux de solidarité, de luttes, de rêves et de construction d'un autre avenir : Dijon, Nîmes, Toulouse, Buchelay, Gaillac, Villeneuve-sur-Lot, Saint-Brieuc, Besançon...

La place de l'extrême-droite, la violence de l'Etat, le lien avec les quartiers populaires, le rôle des personnes retraitées dans ce mouvement, la démocratie en actes, font l'objet d'études particulières.

Enfin, hors dossier, trois textes complètent cette livraison : *sur l'antisémitisme et tous les racismes, autour d'expériences de travail associatif et féministe*, et enfin, *une interview à propos de la domination qui s'exerce à travers le langage*. Le dossier du précédent numéro portait sur l'autogestion, celui du suivant sera sur la protection sociale. **Abonnez-vous ! www.lesutopiques.org**

Grève gagnante chez Pizzorno !

Début avril, une grève pour des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail a démarré à l'agence Pizzorno de Venissieux, société d'enlèvement de déchets sur l'agglomération lyonnaise ou Solidaires s'est implanté lors des récentes élections CSE. Massif et assorti d'un blocage du site par un piquet, le mouvement aura fait face à une direction prête à tout pour le contourner y compris faire appel à des intérimaires. *Peine perdue, après avoir été déboutée au tribunal alors que la direction espérait la levée du piquet pour entraver la circulation et 17 jours de grève, elle a cédé : 65 euros bruts d'augmentation, des conditions de travail améliorées et les jours de grève en partie payés. Face à la lutte déterminée des salarié·es, la réalité demeure : le patronat cède !*

Solidarité avec les grévistes de la Bibliothèque nationale de France

Depuis un an un conflit social à la BNF a vu 30 jours de grève, la plupart à l'appel uniquement de la section SUD Culture Solidaires, et des actions multiples. Un accord a été conclu afin de sécuriser les premières avancées arrachées, mais la lutte n'est pas finie. Ce mouvement a beaucoup été porté par des agent·es précaires, avec un salaire mensuel de 600 à 900 €, pour qui plusieurs jours de grève représentent un vrai enjeu financier. Vous pouvez les aider en participant à la caisse de solidarité : <https://www.leetchi.com/c/grevistes-bnf>. Toutes les infos sur cette lutte sont là : <https://sudculturebnf.wordpress.com>

Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris
Téléphone : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org
Directrice de publication : Cécile Gondard-Lalanne

N° CPPAP : 1 008 S 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie, Montreuil-sous-Bois (93)



Graphisme : Atelier du Bonjour